

L'ECHO ^{des} Rhinos

Belgique - België
P.P.-P.B.
5000 Namur 1
BC9950

N° d'agrégation : P401200

Numéro 52
Décembre 2008 - Janvier 2009

La feuille de contact Plecotus

Périodique Bimestriel
Bureau de dépôt : 5000 Namur 1

S O M M A I R E

Editorial	1
Les arrêtés de désignation : pas vraiment à la hauteur des espérances !	
Aménagement	2
La pédagogie au service des chauves-souris	
Protection	4
Les antiparasitaires et leur influence sur la survie des chauves-souris	
SOS Chauves-Souris	6
Des chauves-souris dans un hôpital	
PlecobruX	9
Une excursion de biologie pas comme les autres	
Hiver	9
Le syndrome du nez blanc	
Rendez-vous sur le net ...	10
Sites souterrains en Wallonie	
Agenda	11

Édito

Les arrêtés de désignation Natura 2000 : pas vraiment à la hauteur des espérances !

par Pierrette Nyssen et Cédric Calberg

Ça y est, un des moments tant attendus par les naturalistes est arrivé : les premiers arrêtés de désignation de sites Natura 2000 sont sortis (pas encore votés mais soumis à "enquête publique") ! Ces textes législatifs assez techniques concernent pour l'instant uniquement 8 sites en Wallonie, mais poseront les bases de toute la saga Natura 2000 à venir.

Un arrêté de désignation vise à délimiter clairement les parcelles incluses dans le site, à définir quels habitats et quelles espèces sont visées par quelles zones (appelées unités de gestion), à établir des objectifs de gestion ciblés et lister les interdictions spécifiques à chaque unité de gestion. Bref, tout un programme ... à première vue du moins parce que quand on s'arme de courage et qu'on y plonge son nez, on est vite très déçu !

Au cours des réunions d'information visant à présenter ces arrêtés au public, la déception est au programme également ... beaucoup d'efforts sont déployés pour rassurer les propriétaires terriens ou exploitants agricoles et minimiser le caractère contraignant de ces arrêtés. Il est vrai que l'opposition à Natura 2000 est forte (certains participants n'hésitant pas à employer les mots de "déni de démocratie" ou "dictature" pour qualifier le processus), que sa méconnaissance est profonde et que ses objectifs sont loin de convaincre le grand public. Dans ce contexte, inutile donc d'attendre un texte et des mesures ambiguës de protection de la Nature.

Mais avant de critiquer, soulignons les points positifs. La cartographie a été réalisée avec soin. Même si certains périmètres restent inexplicables, le découpage des sites en unités de gestion est très complexe et paraît fiable. Autre bonne surprise, l'ensemble des espèces Natura 2000 dont la présence nous était connue sur les sites sont identifiées et leur habitat est délimité plutôt généreusement. Nul doute que cette cartographie a représenté un travail colossal qu'il faut saluer.

Au niveau des objectifs et mesures de protection par contre, pour ne parler que des chauves-souris, il est vraiment navrant de voir le manque flagrant de mesures appropriées de protection dans les unités de gestion qui les concernent. Non seulement certaines actions inadmissibles sont permises (moyennant autorisation de la DNF dans certains cas), mais de plus certaines mesures absolument indispensables au maintien du bon état des populations sont carrément (mystérieusement ?) absentes.



photo Nicolas Titeux

⇒ Suite de l'édito
en page 2 ⇒



Plecotus

Groupe de Travail "Chauves-Souris"
de Natagora asbl.

Coordinateur : Frédéric Forget

Contact : Pierrette Nyssen

Rue du Wisconsin, 3 | 5000 Namur

Tél : 081/ 830 334 | Fax : 081/ 830 571

E-mail : plecotus@natagora.be



Édito : suite

Des exemples ? Allons-y ! Il est soumis à autorisation (voire simplement à notification) d'utiliser des insecticides, rodenticides, herbicides, engrais et autres produits chimiques dans les unités de gestion de type cours d'eau, plan d'eau, zones de marais, prairies de fauche de grand intérêt et j'en passe ... Notre avis sur la question est clair : cela devrait purement et simplement être interdit !

De plus, on ne retrouve aucune mesure régulant l'utilisation d'anti-parasitaires, assurant le maintien des lisières forestières lors des coupes, visant à assurer une hétérogénéité de la structure forestière, pourtant indispensables dans les terrains de chasse des petits Rhinolophes (nous parlons ici de la Vallée du Biran incluant une bonne partie des terrains de chasse des petits Rhinolophes au Nord de Revogne, et qui est un des sites concernés par cette première "vague" d'arrêtés) ! Et ce n'est pas tout, en milieu agricole, la plupart des mesures un tant soit peu contraignantes excluent les parcelles du SIGEC (donc les parcelles agricoles déclarées comme telles) ... tout ça parce que le fait d'imposer certaines actions exclurait l'accès aux mesures agri-environnementales, qui priment les efforts volontaires des agriculteurs. Mais ce qu'on 'oublie', c'est que les MAE sont justement uniquement appliquées sur base volontaire : si les agriculteurs de la zone sont de "mauvaise volonté", rien ne garantira des conditions favorables à la nature dans ces parcelles !!!

A la question de savoir par quelle mesure spécifique se traduit la présence de Rhinolophes sur le site des bois de Tilff-Esneux ou quelle est l'influence de Milan royal sur la gestion des biotopes ouverts, on ne peut qu'être surpris par l'absence de réponse convaincante ... En outre, le processus d'actualisation des données n'a pas fait l'objet d'une grande réflexion. Que se passe-t-il si on découvre une nouvelle espèce Natura 2000 après la période de cartographie ? (et tous les membres de Plecotus savent combien nos connaissances sur l'emplacement des colonies de chauves-souris sont fragmentaires). Il nous a été répondu que comme peu (ou pas) de mesures spécifiques étaient associées à la présence d'espèce, ce n'était pas bien grave ! En voilà une bonne manière de protéger les espèces !

Bref, la liste des déceptions est longue, mais notre temps de parole est ici largement dépassé ! Nous pensons que ces arrêtés de désignation ne permettront pas d'atteindre l'objectif premier de Natura 2000, à savoir d'enrayer le déclin de la biodiversité dans notre pays, ni de garantir un bon état de conservation de nos habitats et espèces. Une possibilité est donnée au public de réagir sur ces arrêtés ... il est grand temps de se mobiliser pour faire entendre notre voix et tenter de mettre en place un réel cadre de protection des chauves-souris dans les sites centraux, et non ces quelques mesures timides, de simple bon sens, sans ambition, non spécifiques et de plus mal définies que l'on retrouve dans les arrêtés. C'est sur ce point qu'il faut se mobiliser et que vous pouvez apporter votre contribution lors de la consultation publique portant sur chacun des sites Natura 2000. Rendez-vous sur <http://natura2000.wallonie.be/>

Aménagement

La pédagogie au service des chauves-souris

texte et photos par Muriel Verheyden*

L'histoire finit ainsi...

Il fait nuit noire, enfin... presque. Sous les arbres, un chemin de bougies est là pour rassurer les plus craintifs et guider les pieds incertains. Un groupe d'une dizaine de personnes suit cette piste scintillante qui mène tout droit à une porte. Elle est étrange cette porte, perdue au milieu des bois, toute de noire vêtue avec une drôle de boîte aux lettres, bien trop haute pour le facteur !

Devant la porte, les chuchotements s'arrêtent ... la parole est aux guides. Aussi étranges que la porte, ils arborent un T-shirt blanc marqué au fer (à repasser !) par une silhouette de chauve-souris, et surtout ils ne sont pas plus hauts que "trois pommes" ... Eh oui, ce sont des enfants!

L'un d'entre eux ouvre la lourde porte métallique qui dévoile un tunnel de 8m de long. Les enfants expliquent l'origine de ce tunnel : c'est l'ancien abri anti-aérien du château du domaine de Parentville (à Couillet, région de Charleroi). Perdu parmi les arbres et oublié des hommes, il semblerait être un endroit idéal pour accueillir nos demoiselles de la nuit. A tour de rôle, ils racontent ce qu'ils ont réalisé pour transformer cet endroit en gîte hivernal pour chauves-souris. Tels de vrais petits guides, ils répondent avec fierté aux questions des adultes.

Mais d'où viennent ces petits guides d'un soir ?



* Responsable pédagogique au Centre de Culture Scientifique de l'ULB - Campus de Parentville



L'histoire commence ainsi ...

Il faut remonter à la découverte d'un tunnel dans le Parc de Parentville situé à Charleroi. Pierrette nous rend visite et confirme que ce site pourrait accueillir des chauves-souris moyennant quelques aménagements. Le CCS (Centre de Culture Scientifique de l'Université Libre de Bruxelles) organisant des stages "nature", l'idée de faire participer nos petits stagiaires à ce projet fait son petit bonhomme de chemin. C'est ainsi que deux stages d'une semaine, accueillant chacun 15 enfants de 8 à 10 ans, sont créés sur base d'un programme pédagogique.

Objectif du stage ? Sensibiliser les enfants à la protection des chauves-souris.



Bien entendu, il n'est pas question de les assommer de théories, de noms plus scientifiques les uns que les autres! Tout ce programme est basé sur des jeux, des expériences sur l'écholocation, une visite d'un lieu d'hibernation, la construction d'abris, l'aménagement d'un refuge hivernal ... bref du concret. Le tout saupoudré d'imagination, d'histoires, d'énigmes, d'aventures ... les enfants adorent ... et ça marche !

Pour arriver à l'objectif, l'étape indispensable était, avant tout, de leur faire connaître ces animaux nocturnes. C'est bien connu : on ne protège bien que ce que l'on connaît bien ! C'est ainsi que Mimi, une chauve-souris (eh oui, elle parle!), leur fait découvrir les régimes alimentaires, les milieux de vie, les mœurs, les différentes espèces, ... Mais aussi les problèmes que les chauves-souris rencontrent : pollutions, dérangements, disparition des gîtes ...

A sa demande, les enfants ont retroussé leurs manches et aménagé l'ancien abri anti-aérien en refuge 4 étoiles pour mammifères volants : de la sueur, des blocs, de l'eau, des fous rires ... et le tour est joué ! En échange, elle leur révèle quelques secrets : comment elle fait pour vivre la tête en bas, pourquoi elle ne se cogne jamais dans le noir ...

Deuxième étape : vérifier que les enfants ont retenu et bien compris. Pour ça, un grand jeu est organisé le dernier jour du stage ce qui leur permet également d'expliquer avec leurs mots ... Après une semaine de stage remplie de jeux et de découvertes, les enfants ont bien compris le message de Mimi ! Oui, mais...et si on faisait passer ce message ?

Troisième et dernière étape : c'est à eux de jouer ! Ils vont transmettre ce qu'ils ont appris et essayer de sensibiliser d'autres personnes. Pour ça, le nec plus ultra, c'est la NEC, bien sûr ! Et pour qu'on les reconnaisse bien, les enfants se confectionnent un T-shirt avec une silhouette de chauve-souris. Tout au long de la soirée, c'est eux

qui expliquent pourquoi les chauves-souris sont importantes dans l'environnement, pourquoi elles sont menacées. Ils expliquent comment les aider, ce qu'il faut et ne faut pas faire ...

Opération réussie ! Une vingtaine d'enfants ont guidé pas moins 200 personnes lors de la Nuit des chauves-souris. Le public est reparti ravi et nos petits chiroptérologues en herbe ont refermé la porte avec l'espoir d'y voir un jour des chauves-souris ... les bougies sont éteintes mais pas l'étincelle dans les yeux des guides !

"Tout commença le jour où ... heu, non ... la nuit où Mimi décida que trop, c'était trop ! Eh oui ! Mimi la chauve-souris en a marre ! Marre d'être tout le temps dérangée ! L'été passé, elle habitait un coin de grenier bien sympa avec plusieurs copines. Mais un beau matin, hop ! Tout le monde dehors : le grenier est transformé en chambre. Elle se réfugia dans un trou de mur où elle faillit être emmurée vivante ! Elle en réchappa de justesse ! Cet hiver, elle pensait être tranquille dans sa grotte. Mais non, pas moyen de dormir ! Des hommes crient, l'éclairent, certains veulent même la capturer ! Alors, elle a décidé de prendre les choses en main et de montrer aux êtres humains, oh combien, les chauves-souris sont utiles à l'Homme. "... etc

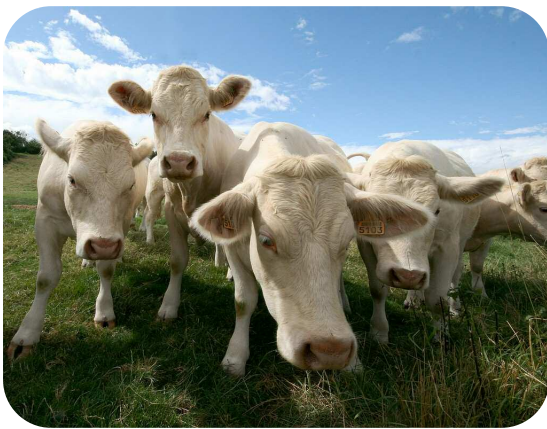


Les antiparasitaires et leur influence sur la survie des chauves-souris : un lien complexe

texte par Catherine Richard, photos issues de Flickr

De nos jours, de plus en plus de molécules vétérinaires sont utilisées de manière abusive. En effet, pour éviter une maladie ou un affaiblissement et donc une perte de rendement, les éleveurs préfèrent “prévenir que guérir” et traitent leurs animaux de manière systématique, même si les bêtes sont saines. C'est ce qu'on appelle le système de traitements préventifs. Dès lors, on assiste à un “surtraitement”, entraînant une diminution des défenses immunitaires naturelles de l'animal et une résistance accrue des parasites aux médicaments administrés.

Cependant, l'usage de ces substances chimiques soulève des inquiétudes importantes concernant la sécurité pour les utilisateurs, les consommateurs, mais aussi pour les écosystèmes exposés directement et indirectement aux toxicités potentielles. En effet, une utilisation inadaptée ou abusive de certaines substances pharmacologiques pourrait être associée à une dégradation, voire une destruction d'habitats environnementaux et à des perturbations de biotopes non-cibles, avec ses effets néfastes sur la faune.



Les vermifuges utilisés sont susceptibles, en fonction de leur formulation (mode d'administration et type de substance) et de la molécule qu'ils contiennent, de se retrouver dans l'environnement, soit via les déjections des animaux, soit à cause des pertes de produits liées aux traitements externes des troupeaux (bains, “pour-on” c'est-à-dire une substance que l'on applique sur le dos de l'animal et qui pénètre dans son sang par la peau). Une fois les molécules dans la nature, leur concentration joue bien entendu un rôle important sur leur toxicité potentielle. Ainsi, plus la concentration sera importante, plus le risque que le médicament provoque des effets néfastes sur le milieu sera grand. Les conséquences de cette problématique sont multiples.

Conséquences

Les premières se remarquent sur l'entomofaune : de nombreux insectes sont inféodés aux excréments des animaux pour leur reproduction ou leur nutrition. D'ailleurs, partout où les conditions climatiques le permettent, un grand nombre d'espèces se rencontrent dans les déjections du bétail. Certaines de ces espèces (par ex. la mouche piquante des étables, la mouche des cornes, la mouche faciale) sont considérées comme une source de nuisance importante pour le bétail. Toutefois, la vaste majorité des espèces associées aux déjections sont bénéfiques, et plus particulièrement les coprobiontes. Ceux-ci sont représentés principalement par des champignons (dont des levures), des bactéries et des animaux (protozoaires, vers, insectes,...). Ils sont de deux types : d'une part, les coprophages qui consomment la matière fécale pour leur croissance et/ou leur développement, et d'autre part, les coprophiles, c'est-à-dire les espèces attirées soit par les coprophages, soit par l'ensemble des conditions physiques (température, humidité,...) et chimiques du milieu, et non par la teneur en nutriments de celui-ci. Si des vermifuges se retrouvent dans ces déjections, les insectes en pâtissent gravement. Ils peuvent leur être mortels, empêcher leur bon développement en interférant avec les processus de maturation ou de métamorphoses ou encore réduire leur taux de fécondité.

Or, les conséquences liées à la disparition progressive des coprophages sont graves, non seulement pour leurs propres espèces, mais également pour la qualité à court et à long terme des sols. En effet, ils jouent un rôle important et varié dans le processus d'enfouissement des excréments dans la terre, ce qui enrichit les couches supérieures du sol grâce à l'intégration d'un bon nombre de nutriments essentiels et aide donc au maintien des écosystèmes. Par ailleurs, les coprobiontes permettent une décomposition rapide des déjections animales, ce qui diminue les zones de refus (c'est-à-dire des endroits où le bétail ne pâture pas parce qu'elles sont souillées d'excréments) et augmente donc la superficie pâturable pour les troupeaux.



Mais ce n'est pas tout : nombreux sont les animaux qui se nourrissent de ces insectes, que ce soient des rongeurs, des oiseaux ou encore des chauves-souris. C'est entre autres le cas du grand Rhinolophe, particulièrement sensible à la raréfaction des bousiers. Le grand Rhinolophe chasse au fil des mois divers groupes d'insectes en fonction des populations les plus abondantes. Au printemps et en automne, il se nourrit préférentiellement de coprophages. En effet, le grand Rhinolophe chasse surtout les bousiers en fin de gestation, lors de la nutrition des jeunes et du premier envol de ceux-ci. Si ces proies viennent à manquer, des efforts supplémentaires importants sont nécessaires pour la mère et les jeunes, au moment où ils sont les plus vulnérables. Ceci a des conséquences importantes sur ces chauves-souris en danger d'extinction, mais peut également se répercuter sur n'importe quelle autre espèce insectivore se nourrissant des bousiers pendant une période de vulnérabilité de son cycle de reproduction.



photo archives Placotus

Cependant, n'oublions pas que d'autres facteurs entraînent la dégradation des milieux de vie des chauves-souris, réduisant la disponibilité des gîtes d'estivage et d'hivernage, des proies et des terrains de chasse de bonne qualité et interrompant leurs routes de vol et voies de passage des gîtes vers les terrains de chasse.

Solutions

Afin d'essayer de minimiser l'impact de certaines pratiques d'élevage, plusieurs solutions ont été proposées :

1. Une meilleure gestion des troupeaux, par l'application de méthodes préventives suggérées à l'éleveur, afin d'éviter l'administration d'antiparasitaires (ou autres médicaments à usage préventif) à nos animaux d'élevage. Par exemple, éviter de laisser pâturer les jeunes bêtes avec les plus âgées permet d'éviter la contamination tant que les jeunes ne sont pas suffisamment résistants. D'autres préconisent une analyse systématique des déjections des animaux afin d'identifier quelles bêtes doivent être traitées et contre quel parasite (faire du curatif plutôt que du préventif). Cependant, cette dernière technique représente encore trop de frais pour que les éleveurs puissent l'appliquer.
2. L'analyse du cycle de vie des parasites de nos animaux domestiques, des coprophages et des chauves-souris, permettant de mieux comprendre l'interaction entre les trois. Par exemple, la mise en relation du cycle des parasites avec celui des coprophages permet de savoir à quelles périodes les vermifuges sont le moins susceptibles d'interagir avec les insectes et quand ils seront les plus efficaces. Dans cette optique, un traitement du bétail lors de la rentrée à l'étable en automne est une solution souvent citée.
3. Un outil d'aide à la décision a également été mis en place afin de savoir quelles molécules sont les moins nocives pour l'environnement à l'heure actuelle. Cet outil se présente sous forme d'un tableau reprenant les noms commerciaux des médicaments avec leurs indications, leur formulation, l'espèce cible, la substance active qu'ils contiennent, la dose à administrer et son prix, les temps d'attente, ... Cet outil permet par exemple de faire le choix d'une molécule moins toxique, d'un mode d'administration moins dommageable ou d'une période de traitement plus appropriée.
4. Les traitements alternatifs de type huiles essentielles, qui connaissent un intérêt grandissant.
5. L'inhibition parasitaire ou l'action sur les vecteurs des parasites grâce à la lutte biologique. Certaines études ont montré que le nombre de larves de parasites nuisibles pour nos animaux d'élevage pouvait être considérablement réduit grâce à l'introduction d'insectes s'en nourrissant.
6. L'agriculture biologique, en pleine expansion à l'heure actuelle. Beaucoup plus respectueuse de la nature que l'agriculture conventionnelle, l'agriculture bio se base sur des principes permettant de maintenir un bon équilibre entre les sols, les animaux et les écosystèmes dans lesquels ils évoluent. En effet, l'usage de médicaments n'est pas admis, sauf lorsque la preuve est faite de l'infestation de l'animal. Les temps à attendre entre le moment où l'animal est traité et le moment où il sera abattu pour la consommation sont nettement plus importants qu'en agriculture conventionnelle. Le bétail a donc l'occasion de faire sa propre immunité. De plus, les races imposées sont plus rustiques et donc moins sensibles aux maladies.





Toutes ces solutions existent et certaines sont déjà applicables sur le terrain aujourd'hui. D'autres, par contre, doivent encore faire leurs preuves et démontrer qu'un changement est possible. Cependant, on se heurte alors à un nouveau problème : la difficulté de changer les mentalités. En effet, modifier les habitudes n'est pas chose aisée, changer les mentalités s'avère être encore pire. C'est pourquoi les solutions doivent être appliquées d'abord avec des éleveurs et leurs vétérinaires déjà engagés dans des Mesures Agro-Environnementales (MAE). Ceci a l'avantage de travailler avec des personnes déjà sensibilisées à la sauvegarde du milieu. Par la même occasion, cette hiérarchisation des étapes a l'avantage de privilégier la sensibilisation dans les zones les plus riches en biodiversité. De plus, l'adhésion des agriculteurs aux MAE pertinentes doit constituer une priorité à proximité des colonies de reproduction des espèces à préserver. Finalement, en plus des actions qui commencent à se mettre en place localement, des mesures générales doivent être prises afin de diminuer les effets néfastes des méthodes d'élevage intensives.

Il reste donc à mettre tout en œuvre pour appliquer les solutions le plus largement possible en Région Wallonne. Ce n'est qu'à ce prix que l'intégrité des fonctions des écosystèmes sera maintenue, ce qui permettra de garantir l'avenir de nombreuses espèces (connues et inconnues), de milieux et de fonctions écologiques.

Pour en savoir plus ou pour continuer cette discussion passionnante, contactez Catherine Richard (catherine.richard.83@gmail.com ou 0485/64.19.73).

Docteur en médecine vétérinaire, Catherine Richard a poursuivi son parcours en faisant une spécialisation en sciences et gestion de l'environnement. Elle fait actuellement de la recherche pour l'Université de Liège sur la toxicité des médicaments vétérinaires sur l'environnement.

SOS chauves-souris

Des chauves-souris dans un hôpital

par Tony Rock

Introduction

par Pierrette Nyssen

Entre août 2005 et janvier 2008, 23 chauves-souris ont été retrouvées dans les bâtiments de la clinique du Centre Hospitalier de l'Ardenne (CHA). Cette présence anormale est à l'origine d'un des nombreux cas SOS chauves-souris traités cette année. Tony Rock, infirmier dans ce même hôpital et dont la disponibilité est à toute épreuve s'est chargé de trouver une solution et de renseigner ses collègues. Un courrier a suivi à la demande du Service Interne de Prévention et de Protection au travail (SIPP) du CHA, que Plecotus publie aujourd'hui en raison de son côté exemplatif. **Que cela puisse en inspirer d'autres !**

Etat de la situation

Présence de chauves-souris au B3 à Ste-Ode dans une chambre avec déjections sur les tables, passages répétés dans la chambre et dans le couloir.

Action déjà envisagée : l'usage de la naphthaline a, semble-t-il, convaincu les chauves-souris d'abandonner les lieux.

A Libramont, le problème est connu depuis de nombreuses années. Suite aux premiers travaux, plusieurs découvertes de chauves-souris ont été faites à différents endroits : quartier opératoire, hall d'accueil, couloirs de la villa, couloirs des différents services d'hospitalisation, cages d'escaliers de secours, ... Bref, elles sont présentes partout.

Actuellement (et depuis novembre 2007), il y a plusieurs observations (plus d'une par jour) dans le service de Médecine 4 et ailleurs au CHA Libramont. Suite aux travaux de rénovation des services, elles sont présentes dans les faux plafonds du 4^{ème} étage et utilisent des points de sortie (bouche d'aération, système d'éclairage,...) pour finalement arriver dans la chambre 415, puis dans le couloir.

Notre groupe (Plecotus, groupe de travail chiroptérologique de Natagora) a déjà fait quelques recherches à l'extérieur des bâtiments : de toute évidence, il y a non seulement une mais plusieurs colonies de chauves-souris dans les bâtiments du CHA ainsi que dans la Maison de Repos à proximité (Hôme Bernié). A l'aide de détecteurs d'ultrasons, nous en avons conclu qu'il s'agissait de l'espèce Pipistrelle commune.

A noter que les observations dans les bâtiments sont quasi limitées à la saison hivernale.



A propos de l'espèce Pipistrelle commune

Comme son nom l'indique, c'est la plus commune de nos 18 espèces de chauves-souris belges. Elle est la plus petite des chauves-souris européennes, elle pèse 6 à 9 grammes, soit le poids d'un morceau de sucre, elle peut tenir sans problème dans une boîte d'allumettes. C'est une espèce dite opportuniste car elle chasse partout. Par ailleurs, elle n'est pas exigeante en terme d'habitat, c'est pour cette raison qu'elle est présente un peu partout, d'où sa présence sur les 2 sites CHA. Comme toutes les espèces européennes, elle est uniquement insectivore et nous débarrasse de nombreux insectes. Contrairement aux souris, elle ne prolifère pas : la femelle n'a qu'un petit par année, sa longévité est de 5 à 10 ans, et, avec la mortalité naturelle, les effectifs d'une colonie restent stables année après année. Sensible aux polluants, sa présence marque un signe de bonne qualité de l'environnement. De même, toutes les chauves-souris sont incapables de ronger quoi que ce soit. Aucun dégât n'est à craindre pour les poutres, les isolants, les câbles, les matériaux divers ... de plus, du fait qu'elles ne construisent pas de nid, elles n'amènent aucun matériau dans les endroits occupés.

Halte aux balivernes...

- ✓ Les chauves-souris ne se jettent pas sur les humains et ne s'accrochent pas dans les cheveux.
- ✓ Nos chauves-souris européennes ne boivent pas de sang. Les vampires existent uniquement en Amérique du sud.

Réponses à vos questions

1 Y a-t-il encore des colonies de chauves-souris à d'autres endroits dans les bâtiments ?

Sans aucun doute, oui, il y a certainement d'autres colonies ou petits groupes d'individus dans les bâtiments du CHA aussi bien à Ste-Ode, où le site et ses abords sont propices pour ces petits mammifères nocturnes, qu'à Libramont.

2 Cela représente-t-il un risque pour la santé et la sécurité du personnel ?

A condition de ne pas les manipuler, elles ne représentent aucun danger sanitaire (maladies, allergies) pour les hommes (patients, personnel). Cependant, si on doit prendre une chauve-souris en main en vue de l'évacuer vers l'extérieur, il faut savoir que ce sont des animaux sauvages qui peuvent mordre s'ils se sentent en danger. Malgré que la Pipistrelle commune n'arrive pas à percer la peau humaine avec ses petites mâchoires, on recommande de porter des gants pour toute manipulation.

Concernant les crottes de chauves-souris, elles sont essentiellement constituées de restes non digérés d'insectes. Ainsi elles sont sèches, ce qui permet de les balayer assez facilement. Elles ne moisissent pas et n'engendrent pas d'odeur. De plus, leur présence n'est que saisonnière. En Europe, aucune maladie n'est transmise via les crottes de chauves-souris. Il n'y a donc aucun danger pour la santé ni pour les matériaux des bâtiments.

3 Avons-nous la possibilité de les faire partir sans risques pour elles et sans intoxiquer le personnel et les patients ? La naphthaline n'est pas un produit innocent.

Les chauves-souris répugnent à utiliser des gîtes où règne une odeur nauséabonde. L'odeur de la naphthaline va les faire fuir vers un autre endroit qui leur est plus favorable. Notre expérience montre que la naphthaline a l'avantage d'être à la fois facile à trouver et efficace. Toutefois, cette technique présente d'importantes limites qui réduisent fort les possibilités d'utilisation. Il faut pouvoir placer cette substance dans l'entièreté du bâtiment. Or, le plus souvent, les Pipistrelles logent dans des endroits inaccessibles. Elles risquent de désertir une partie de l'habitation pour se replier dans une autre, ce qui ne résoudra pas le problème si l'évacuation complète de la colonie est recherchée. A long terme, la naphthaline n'est donc pas une solution pour empêcher la présence des chauves-souris dans les endroits habitables.

En Belgique, les chauves-souris sont intégralement protégées par la loi (Conservation de la Nature 12 juillet 1973, Convention de Berne septembre 1979, Convention de Bonn 1er octobre 1990, Décret Natura 2000 6 décembre 2001). Les législations en cours sont strictes vis-à-vis de la protection des chauves-souris et de leur milieu de vie. Cela implique l'interdiction de leur capture, de leur destruction, de leur détention et de la détérioration des sites de reproduction ou de tout autre habitat utilisé. Certains membres de Plecotus (dont le Docteur Frédéric Forget et Tony Rock) bénéficient d'une dérogation (Arrêté du Gouvernement wallon 20 novembre 2003) qui permet de pouvoir manipuler les Pipistrelles dans le cadre du fonctionnement du réseau SOS chauves-souris.

4 Pouvez-vous nous suggérer des mesures de prévention simples à mettre en œuvre et peu coûteuses ?

De toute évidence, les chauves-souris se sentent bien dans les bâtiments du CHA sur les 2 sites aussi bien en été qu'en hiver. Cependant, en été, elles ne causent pas de problème puisque leur seul souci est de voler et chasser à l'extérieur pour pouvoir se nourrir et survivre. En hiver, malgré qu'elles hibernent, il leur arrive de se réveiller pour se dégourdir un peu et pour se sustenter. D'autres dérangements les réveillent également (bruits des travaux de rénovation). D'où leur présence à l'intérieur des bâtiments.

L'intrusion des Pipistrelles dans les parties habitées se fait à travers quelques petits passages entre leur aire de vie dans les greniers ou la sous-toiture et les pièces habitables. Ces connections peuvent se trouver près des canalisations.



tions telles que tuyaux d'évacuation transperçant les murs, aérations, points lumineux,... A la chambre 415, il semble que le passage utilisé soit les petites bouches d'aération et les points lumineux. Chaque trou de plus de 8 mm de large peut être vu comme point d'entrée potentiel pour une chauve-souris.

Une fois les points d'entrées découverts, la solution est simple : ces passages doivent être bouchés soigneusement. La fermeture peut être temporaire (avec du papier journal ou du tissu) ou directement définitive (avec du plâtre, du silicone, de la pâte à bois,...). Il faut veiller à éviter les mousses expansées qui se répandent partout et sont assez nocives. Pour que les trous d'aération continuent à être efficaces, on peut simplement les couvrir d'un fin tissu ou d'une moustiquaire dont les mailles sont plus petites que 8 mm. Le but étant d'éviter uniquement les intrusions dans les pièces habitées, il est impératif de prêter attention à ne pas boucher un éventuel point de communication vers l'extérieur. Une fois les passages bouchés, les chauves-souris ne devraient plus pénétrer dans les pièces habitables. Il est cependant souvent impossible d'être certain que tous les points d'intrusion potentiels aient été trouvés dès la première fois. Il faudra donc être attentif à faire une réévaluation de la situation dans le futur.

5 **Je me vois mal courir après les chauves-souris avec un filet à papillon et juché sur une trottinette.**

Grâce à son merveilleux système sophistiqué d'ultrasons pour se repérer dans l'espace, la chauve-souris aura vite fait de se déjouer de tous vos tours pour la capturer. La solution est pourtant simple : il suffit d'ouvrir les fenêtres et d'éteindre la lampe, la chauve-souris sortira d'elle-même assez rapidement. Sortir soi-même de la pièce peut aider à solutionner le problème plus vite, en rassurant le chiroptère.

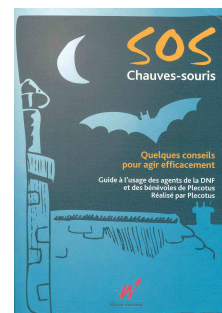
Conclusion

C'est souvent l'ignorance ou la méconnaissance de ce petit mammifère ailé, animal nocturne et mystérieux, qui est à l'origine de mauvaises croyances et/ou de craintes par rapport aux chauves-souris. La peur des chauves-souris a sans doute son explication dans l'image négative de cet animal, associé depuis toujours, en Europe, aux créatures de la nuit (diable, démons, Dracula, ...).

Notre groupe de travail (Plecotus) a plusieurs missions (dont la protection des chauves-souris et de ses habitats, études) mais aussi une mission de sensibilisation du public sur l'écologie des chauves-souris. Nous espérons que ces renseignements sur les chauves-souris permettront de rassurer les personnes qui sont directement en contact avec elles (personnel, patients, ...). Pour être suffisamment complet, des dépliants d'information sur les chauves-souris seront distribués dans les services concernés sur les 2 sites du CHA (B3 et Médecine 4) ainsi qu'au SIPP. D'autres dépliants sont disponibles à la demande. Par ailleurs, ce courrier aura permis de donner quelques solutions au Service technique pour empêcher les intrusions des chauves-souris dans les espaces habitables.

Bibliographie

- ✓ Les chauves-souris, maîtresse de la nuit par L. Arthur & M. Lemaire aux éditions Delachaux et Niestlé.
- ✓ Guide des chauves-souris d'Europe par W. Schober & E. Grimmberger aux éditions Delachaux et Niestlé.
- ✓ Les Dents de la nuit - Enquête sur nos chauves-souris par F. Forget & Y. Thienpont aux éditions Carnet Nature Weyrich.
- ✓ SOS chauves-souris - Quelques conseils pour agir efficacement - Guide à l'usage des agents de la DNF et des bénévoles de Plecotus par Plecotus.
- ✓ <http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/especes/ecologie/mammiferes/chauvessouris/home.html> (le site de la Région wallonne sur les chauves-souris).
- ✓ www.chauves-souris.be (Le site de Plecotus, groupe de travail "chauves-souris" de l'Asbl Natagora)
- ✓ Dépliant "Vous avez des chauves-souris chez vous ?" par Plecotus de Natagora avec le soutien du Ministre wallon de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Ruralité.



Nous sommes bien entendu toujours disponibles pour toute autre demande, autres informations, suggestions et conseils. Veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Tony Rock, Infirmier en chef (Médecine 4) et Membre Plecotus

Un cas SOS qui finit bien ...

par Pierrette Nysen

Voilà comment, très professionnellement, Tony Rock essaye de régler les problèmes de chauves-souris dans son hôpital. Ce bel exemple permet d'insister sur le fait qu'une intervention SOS chauves-souris ne s'improvise pas, il convient de la préparer et de se renseigner abondamment sur les solutions à proposer. Il existe en effet toute une série de solutions ou propositions à notre disposition si nous ouvrons les yeux et les oreilles et si nous prenons la peine de nous documenter. A ce sujet, le guide de l'intervenant "SOS chauves-souris" est un fameux outil pour répondre aux questions qui, parfois, nous laissent perplexes. Cette demande SOS chauves-souris a conduit Tony à lire et relire les pages de ce guide et lui a permis de rédiger un dossier complet et bien ficelé. On ne peut qu'encourager tous les bénévoles SOS chauves-souris à utiliser à ce guide comme référence. Si vous souhaitez recevoir un exemplaire, faites-en la demande à Pierrette.



Une excursion de biologie pas comme les autres pour les élèves de l'Athénée Fernand Blum ...

par Eric Walraevens

Fin septembre - début octobre dernier, deux soirées ont été organisées pour les élèves des classes scientifiques de rhétorique des implantations "Renan" et "Roodebeek" de l'Athénée Fernand Blum de Schaerbeek par leur professeur de biologie, par ailleurs membre de PlecobruX et auteur de ce court article ! Le but de ces "travaux pratiques en écologie" était d'initier les élèves à l'identification des chauves-souris par l'analyse des ultrasons que ces petits mammifères émettent afin de se déplacer dans l'obscurité et repérer les proies dont elles se nourrissent. A l'aide d'un détecteur d'ultrasons, plusieurs espèces ont été identifiées lors d'une heure et demie de balade nocturne en bordure du grand étang du Parc de Tenreuken, à Watermael-Boisfort.

Si l'unique noctule *Nyctalus* sp. détectée n'a été entendue que brièvement par quelques élèves, tous ont eu le loisir de comprendre et d'apprécier les différences, parfois subtiles pour les novices, entre les cris de pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus* et ceux du vespertilion de Daubenton *Myotis daubentonii*. Un bref coup de phare au-dessus de l'étang a permis de voir évoluer cette dernière espèce au ras des flots, touchant régulièrement l'eau pour attraper un petit diptère. Quelques pipistrelles ont aussi été aperçues en vol autour de réverbères. L'époque était favorable pour écouter les cris d'une chauve-souris en halte migratoire, la pipistrelle de Nathusius *Pipistrellus nathusii*, dont plusieurs exemplaires ont été localisés.

Une belle expérience pour ces élèves Bruxellois !

photo Morgane Florens



Le projet PlecobruX est financé par la Région Bruxelles-capitale



Le syndrome du nez blanc

par Frédéric Forget

Hiver

En cette période de Noël, on pourrait imaginer qu'il s'agit d'un élément festif ... malheureusement, bien au contraire, ce syndrome du nez blanc correspond à une maladie hautement inquiétante qui décime certaines populations de chauves-souris du Nord-Est des Etats-Unis. Cette maladie, décrite pour la première fois en 2006, s'attaque à plusieurs espèces de chauves-souris et aurait déjà tué 75% de certaines populations dans les régions atteintes. On ne connaît pas grand chose sur ce syndrome, son mode de transmission et sa physiopathologie, mais on constate que les individus atteints présentent, durant l'hibernation, des mycoses au niveau du museau qui apparaissent comme des poils blancs (d'où le nom de cette maladie), des trous dans les membranes alaires. Ces chauves-souris se réveillent en plein hiver, sortent voler à l'extérieur de la cavité, souvent en plein jour, puis meurent dans un état de dénutrition et de déshydratation. En réalité, la nature même de l'agent pathogène est inconnue. Les poils blancs présents sur le museau sont en réalité des champignons. Toutefois, il est peu probable que ce champignon soit à l'origine même de la maladie, car les individus touchés ne sont pas tous infectés par la même espèce de champignon. Les chauves-souris sont vraisemblablement affaiblies par un autre microbe et les champignons agissent comme des germes opportunistes (c'est-à-dire qu'ils profitent du manque de défense de l'individu). On pensait que cette maladie sévissait uniquement durant l'hibernation, mais cet été, des individus atteints ont été découverts dans des maternités en Amérique. On ne sait pas si cette maladie est présente en Europe, mais des individus suspects ont été décrits en Hollande et Allemagne.

Pour plus d'info et des photos : www.fws.gov/northeast/white_nose.html

Si cette maladie se déclarait chez nous, elle pourrait avoir des conséquences catastrophiques. Aussi, soyons vigilants : si cet hiver au cours de vos prospections, vous découvrez un individu avec un nez blanc (attention à ne pas confondre avec de la condensation ou avec une coloration naturelle de la fourrure) nous vous demandons de couper quelques poils contaminés avec de petits ciseaux (par ex de canif), idéalement sans réveiller la chauve-souris. Placez précieusement ces poils dans une feuille de papier pliée ou un petit tube propre, et envoyez le tout rapidement à l'adresse suivante: Frédéric Forget, Planchipont, 6800 Libramont. N'oubliez pas de bien noter le lieu précis et la date de la récolte. Je les ferai analyser pour voir s'ils présentent des moisissures afin de confirmer le diagnostic. Dans le doute ou en cas d'inaccessibilité de la bête, une bonne photo est également bienvenue.



Sites souterrains en Wallonie

par Pierrette Nyssen

En ce début d'hiver, je vous propose une rubrique "rendez-vous sur le net" spécialement axée sur les sites souterrains et leur prospection ... histoire de nous mettre en jambe, de nous donner des idées et peut-être quelques bons plans ou contacts pour les recensements chiro de cet hiver.

Commençons par une bonne synthèse sur le sujet : le site de la CWEPSS

Sur le site de la CWEPSS ou Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains, vous trouverez, remis dans un contexte wallon, des infos sur tout ce qui concerne les sites souterrains : eau souterraine, protection, types de milieux et leur origine, faune, etc. Très intéressant également si vous cherchez de l'info sur un site en particulier, leur revue l'Eco Karst (téléchargeable en ligne) reprend pas mal de descriptions de sites (souvent naturels) et d'infos précieuses sur leur visite. Un site très complet, avec de nombreux liens pertinents, abordant les différents aspects et intérêts des sites souterrains...

<http://www.cwepss.org/>

L'étude des sites souterrains artificiels

Même si l'on peut regretter que ce site soit fort dépassé, tant par sa forme obsolète que par son contenu lacunaire, la SOBERES (ou Société Belge de Recherche et d'Etude des Souterrains) est une des seules organisations belges s'occupant de rassembler des informations sur les sites artificiels de Wallonie. Mais si vous cherchez une info, contactez plutôt Guy de Block au 02/425 97 59 (car vous ne trouverez rien sur leur site ...).

<http://users.skynet.be/pragmasoft.be/soberes/>

Des forts : quand les militaires sont partis, les chauves-souris dansent ...

Ce site, réalisé par quelques passionnés de forts (dont un est connu des rangs Plecotusiens ;o) reprend un index de tous les forts et autres plus petits bâtiments militaires de Belgique. Des cartes, de nombreuses photos (d'époque et actuelles), quelques descriptions, l'histoire du lieu sont présentés. Pour certains forts, les possibilités de visite sont décrites et une personne de contact est renseignée.

<http://www.fortiff.be/ifb/>

Sites sous statut CSIS

Ce petit site (également développé par la CWEPSS) est bref, concis et bien réalisé. Il reprend toutes les informations nécessaires sur les sites sous statut CSIS (ou Cavités Souterraines d'Intérêt Scientifique) : quels critères pour un tel classement, quelle gestion, description et localisation des différentes CSIS de Wallonie, personnes de contact.

<http://environnement.wallonie.be/csis/>

site sur
les CSIS



Exploration de sites souterrains, industriels, désaffectés et autres ...

Un site principalement de photos, certains en milieu souterrain (mines, carrières, ...), d'autres en bâtiments désaffectés, caves, et autres souterrains de villes (amateurs d'art et/ou d'ambiance parfois un peu gore bienvenus)... Un must à découvrir dans le style *urban exploration* ou *underground exploration*.

<http://tchorski.morkitu.org/2/3202.htm>



Quand c'est si beau / si grand, qu'on en fait des grottes touristiques

Quelques pages listant l'ensemble des grottes touristiques de Wallonie, avec des liens vers les sites internet de ces grottes ... ça peut servir pour occuper ses dimanches, que ce soit pour une visite touristique en famille ou en recensement si on prend contact avec les gestionnaires.

<http://www.idearts.be/loisir/grottes/index.htm>



Et si l'aventure vous tente : Union Belge de Spéléologie

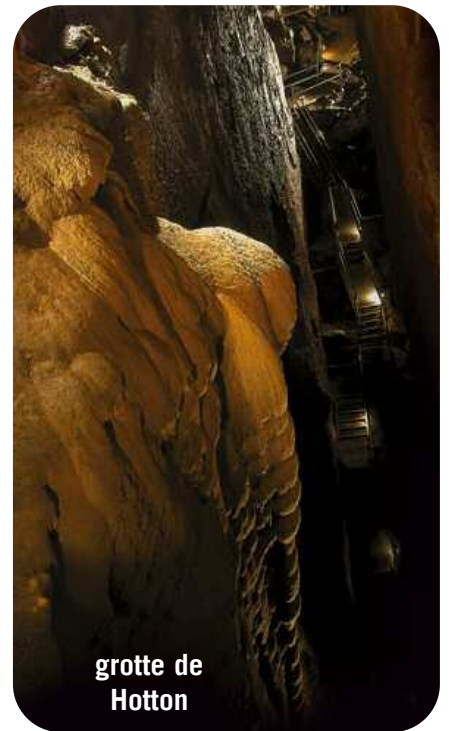
Que vous cherchiez une info sur une cavité, sur un club spéléo près de chez vous, un contact, quelques jolies photos, vous le trouverez sur le nouveau site de l'Union Belge de Spéléologie.

<http://www.speleo.be/ubs/>



En bonus ...

Et si vous n'avez pas trouvé dans ces sites ce que vous cherchez, vous pouvez toujours aller faire un tour sur <http://www.cyberkata.org/>. Ce site est un annuaire des sites web sur les sites souterrains, les carrières, les cavités artificielles comme les galeries techniques, les bunkers, les égouts ou les mines. Il reprend également de nombreux sites de cataphiles, mais attention, vous sortirez vite des frontières de la Belgique !



grotte de
Hotton

Des recensements hivernaux pour tous les goûts ...

Agenda

Ça y est, l'hiver est bien là ... neige et frimas à l'appuis. Nos chauves-souris se sont probablement déjà toutes réfugiées dans leurs gîtes d'hiver, où la température agréablement stable leur garantit un sommeil sans défaut ! Le temps est donc venu pour nous de ressortir nos vieux vêtements et nos lampes pour aller les recenser ! Voici un programme d'activités bien chargé, typiquement hivernal.

Si une bonne partie de ces cavités sont des petits trous où le nombre de personnes est limité en raison du dérangement, d'autres journées de recensement permettent la présence d'une équipe plus élargie (grandes cavités ou grand nombre de trous à faire simultanément). Afin de vous permettre d'identifier facilement les dates où un coup de main serait le bienvenu, une distinction est faite par la couleur du carré : **foncé** = on a besoin de gens, on peut facilement accueillir de nouvelles personnes, même néophytes; **clair** = ça devrait aller comme ça, mais si quelqu'un est intéressé de se joindre à l'équipe, il peut toujours appeler le responsable pour voir avec lui ce qui est envisageable.

Bons recensements à tous !

- sa 20 déc. : visite de toute une série de petites ardoisières et grottes dans la **Vallée de la Semois** (Cugnon, Bouillon, Fays-les-Veneurs, Habay, ...) / **Contact** : TD*
- sa 20 déc. : recensement annuel à la **Carrière supérieure de Lanaye**, Montagne St Pierre / **Contact** : RV*
- sa 27 déc. : suite de la journée du 20 déc. avec des visites dans la **Vallée de la Semois** (Alle, Oisy, ...) / **Contact** : TD*
- date à fixer entre le 25 déc. et le 1er jan. : suivi de plusieurs petites cavités en **région liégeoise** (Sprimont, Esneux, ...) / **Contact** : Cédric Calberg cedric.calberg@ulg.ac.be 04/226 14 74
- ve 2 jan. : visite de **petites cavités à la Montagne St Pierre** (sur Bassenge, Roclenge, Eben-Emael, Wonck, ...) / **Contact** : RV*
- sa 3 jan. : recensement dans des grottes **aux alentours de Charleroi** (Gerpennes, Châtelet, Aiseau-Presles, ...) / **Contact** : PM*
- di 4 jan. : journée annuelle d'observation dans la région d'**Orp - Faulx-les-Caves** (Caves Pahaut, Bodard, Racourt, Galerie de Wanzin) / **Contact** : Yves Latinne yves.latinne@skynet.be 019/56 60 27
- sa 10 jan. : recensements dans le **sud de la province du Luxembourg** (région de Neufchâteau, Warmifontaine, Bertrix, Herbeumont, Florenville, ...) / **Contact** : TD*
- sa 10 jan. : recensement annuel à la **Carrière inférieure de Lanaye**, Montagne St Pierre / **Contact** : RV*

* Contact

RV : Rudi Vanherck
rudi.vanherck@natagora.be
0477/42 37 89

JLG : Jean-Louis Gathoye
JL.Gathoye@mrw.wallonie.be
0478/691 693

TD : Thierry Debaere
thierrydebaere@yahoo.fr
0498/338 339

PM : Paul Michaux
paul.michaux@belgacom.net
0478/59 93 62



- sa 10 jan. : deuxième journée dans le coin de Charleroi pour explorer les **grottes de Bouffioux** / Contact : PM*
- lu 12 et ma 13 jan. : prospections dans le **Parc Naturel des Plaines de l'Escaut** / Contact : Benoit Gauquie bgauquie@plainesdelescaut.be 0479/75 00 68
- sa 17 jan. : comptage annuel à la **Grande Carrière de Caster**, Montagne St Pierre / Contact : RV*
- sa 17 jan. : visite de la galerie de captage à Damré et de la glacière de Sainval à Tilff, en **région liégeoise** / Contact : Véronique Demeuse Veronique.Demeuse@spacebel.be 0475/36 44 40
- sa 17 jan. : recensement dans la **région d'Angre en Hainaut** / Contact : Vincent Swinnen vincent.swinnen@natagora.be 0496/81 49 90
- di 18 jan. : observations dans quelques **petits trous de la Montagne St Pierre** (Wonck, Eben-Ezer, ...) / Contact : RV*
- jeu 22 jan. : prospections dans la **Vallée de l'Aisne et Ardenne** (Petite-Hoursinne, Lierneux, Durbuy, Hotton, ...) / Contact : JLG*
- ve 23 jan. : comptages dans les cavités du **Thier de Lanaye**, Montagne St Pierre / Contact : RV*
- sa 24 jan. : journée annuelle de comptage à **Modave** et alentours / Contact : JLG*
- sa 24 jan. : visites habituelles de **petites cavités à Huccorgne et Fumal** / Contact : Yves Latinne yves.latinne@skynet.be 019/56 60 27
- di 25 jan. : recensements dans quelques **petites carrières de la Montagne St Pierre** (Wonck, Lanaye, Tunnel Lanaye-Emael, ...) / Contact : RV*
- me 28 jan. : journée préparatoire à **Comblain-au-Pont**, visite du Trou Jonay et Grotte de l'Abîme / Contact : JLG*
- sa 31 jan. : visite de cavités sous statut à **Tilff** / Contact : Cédric Calberg cedric.calberg@ulg.ac.be 04/226 14 74
- di 1er fév. : journée de recensement des **petits Rhinolophes en Famenne** (Eprave, Jemelle, Han-sur-Lesse, Grupont, Belvaux, ...) / Contact : Frédéric Forget frederic.forget@cha.be 0475/28 93 60
- je 5 fév. : autre journée en Famenne, du côté de **Marche, Somme-Leuze** / Contact : JLG*
- sa 7 fév. : venez acheter des champignons au **Trou Loulou**, Montagne St Pierre / Contact : RV*
- sa 7 fév. : recensements dans la région de **Beaumont, Thuin, Erquelines** / Contact : PM*
- WE des 7 et 8 fév. : grand WE chez nos voisins flamands de recensement de la **ceinture fortifiée d'Anvers**. Quelques francophones sont les bienvenus. / Contact : Ben Van der Wijden a.b.consultancy@pandora.be 0476/74 26 52
- me 11 fév. : prospection de nouveaux petits trous à **Comblain-au-Pont** / Contact : Philippe Struys philippestruys@yahoo.fr 0496/35 80 42
- sa 14 fév. : grand journée traditionnelle de recensement à **Comblain-au-Pont**, avec la visite du grand banc en matinée et une série de petites grottes et carrières en après-midi / Contact : JLG*
- di 15 fév. : exploration des cavités de la **vallée de la Vesdre** (Dison, Trooz, Pepinster, ...) / Contact : Jacques Thonnard jacques.thonnard@scarlet.be 0495/92 19 66
- me 18 fév. : visite de grottes et bunkers dans la **région de Theux** et château de Franchimont / Contact : Philippe Struys philippestruys@yahoo.fr 0496/358042
- ve 20 fév. : comptage dans les cavités du **Thier des Vignes** à la Montagne St Pierre / Contact : RV*
- ve 20 fév. : recensement en soirée dans la carrière **Keel Kanne à la Montagne St Pierre, côté flamand**. Un coup de main est le bienvenu. / Contact : Ghis Palmans ghis.palmans@dxadsl.be 011/64 82 74

Suite du planning de recensement hivernal dans le prochain Echo des Rhinos ! Et pour ceux qui ont envie de pratiquer leur néerlandais, vous pouvez contacter Wout Willems wout.willems@natuurpunt.be pour obtenir les dates de recensement chez nos amis du nord !

Quelques petites infos importantes

- ✓ Le mémo de détermination des chauves-souris en hiver est toujours téléchargeable sur notre site internet www.chauves-souris.be dans la partie documentation.
- ✓ Pour l'encodage des données d'hiver, la stratégie n'a pas changé depuis l'année dernière : toutes les observations doivent être encodées sur le portail en ligne de la Région Wallonne <http://biodiversite.wallonie.be/outils/encodagecs/>. Si vous avez oublié votre login ou si vous n'en avez pas encore, de même que pour toute question liée à ce portail, adressez-vous à Pierrette jusque mi-janvier ou à Thierry Kervyn par la suite (0477/26 03 99 T.Kervyn@mrw.wallonie.be).
- ✓ Les assurances de Natagora couvrent correctement l'ensemble des recensements du groupe de travail Plecotus, mais uniquement si elles sont annoncées dans l'Echo des Rhinos ou communiquées préalablement à notre service administratif. Conséquence : pour les éventuelles sorties non annoncées ci-dessus, il est donc impératif de prévenir préalablement Pierrette ou son successeur de votre programme (date, lieux, personne de contact, ...).
- ✓ Suite à la commande groupée de lampes effectuée début décembre, il reste encore quelques lampes Fenix L2D disponibles à bon prix. Info auprès de Pierrette ... les premiers arrivés seront les premiers servis ... dépêchez-vous !